



Appel d'offres

Mise en œuvre d'un programme de formations autour des compétences transversales communes à l'économie sociale et solidaire en Pays de la Loire

Date de clôture : 30 septembre 2021

Contacts : Solène Vérot – Assistante territoriale UDES Pays de la Loire
sverot@udes.fr – 06 70 65 36 56

Charles Bozonnet – Chargé d'Animation territoriale et Développement
cbozonnet@udes.fr – 06 75 96 96 54



Avec le soutien de



1. CONTEXTE ET ENJEUX

1.1. L'UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (UDES)

L'UDES est l'organisation patronale de l'économie sociale et solidaire reconnue par la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale du 5 mars 2014.

L'Union regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) couvrant 16 branches et secteurs professionnels, dans des champs tels que l'aide à domicile, l'animation, le lien social et familial, les entreprises de la coopération de production et de coopération bancaire, les foyers, les résidences sociales et services pour jeunes, les Missions locales, la Mutualité de santé, la Radiodiffusion associative, le sport, le tourisme familial.

Les missions de l'UDES sont de :

- Fédérer les syndicats d'employeurs de l'ESS ;
- Représenter les employeurs de l'ESS auprès des Pouvoirs publics, des élus et des partenaires sociaux ;
- Négocier et signer des accords collectifs de travail multi professionnels.

1.2. DEFINITION ET CADRE LEGAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le 31 juillet 2014, une loi en faveur de l'économie sociale et solidaire a été adoptée. Cette loi a pour objectifs de consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs, de redonner du pouvoir d'agir aux salariés, de provoquer un choc coopératif et de renforcer les politiques de développement local.

Ainsi, l'article 1^{er} de la loi définit l'économie sociale et solidaire comme un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

En région Pays de la Loire, l'économie sociale et solidaire emploie **près de 165 000 salariés**, ce qui représente **13% de l'emploi privé** sur le territoire, et compte **environ 15 500 établissements**, soit **13% du total des établissements employeurs** de la région.

1.3. L'ACTION DE L'UDES EN PAYS DE LA LOIRE

En 2019, l'UDES a engagé une action autour de l'attractivité des métiers exercés dans l'économie sociale et solidaire en Pays de la Loire avec la participation des partenaires sociaux (CGT, CFE-CGC, CFTC, CFDT), la Chambre régionale de l'ESS et Pôle Emploi et avec le soutien de la DREETS, du Conseil régional et des trois OPCO de l'économie sociale et solidaire que sont Uniformation, l'Afdas et l'Opco Santé.

Suite à un Contrat d'Etude Prospective (CEP), un plan d'action, baptisé Avenir(s) Solidaires, a été élaboré. Ce plan d'action, finalisé en octobre 2020, a pour but de renforcer l'attractivité des métiers exercés dans l'économie sociale et solidaire et de maintenir sur le territoire ligérien des emplois de qualité, et ce d'autant plus dans le contexte de crise sanitaire et économique actuel.

A travers ce CEP, nous constatons qu'à horizon 2025, plus de 700 000 départs à la retraite sont à prévoir au niveau régional dans l'ESS tout en sachant que les employeurs rencontrent déjà de grandes difficultés de recrutement en termes de candidats disponibles, de qualifications et d'attractivité des postes à pourvoir.

Le plan d'action Avenir(s) Solidaires a pour ambition de pouvoir répondre à ces enjeux. L'UDES a lancé son déploiement suite au Comité de Pilotage du mois de juin 2021. Ce plan d'action s'articule en 3 axes et se décline en 7 actions :

Axe 1 : Affirmer une marque employeur propre à l'ESS

- Action 1 : Mesurer l'impact social de son activité
- Action 2 : Améliorer la qualité de vie au travail et le management

Axe 2 : Accroître l'employabilité des personnes

- Action 3 : Mettre en œuvre un programme de formations autour des compétences transversales communes à l'ESS
- Action 4 : Promouvoir les métiers en tension de l'ESS
- Action 5 : Développer l'apprentissage et la formation professionnelle dans l'ESS

Axe 3 : Soutenir et accompagner les structures de l'ESS

- Action 6 : Sauvegarder les emplois et les savoir-faire
- Action 7 : Aider le développement de projets innovants

2. CONTENU DE LA DEMANDE

2.1. Enjeux de la demande

Dans le cadre d'un Accord de Développement des Emplois et des Compétences des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'action 3 du plan d'action Avenir(s) Solidaires, l'UDES Pays de la Loire et les OPCO de l'ESS ont établi un programme de formations autour des compétences transversales communes à l'ESS, préalablement identifiées lors du CEP mentionné ci-dessus.

Le programme de formations s'adresse aux salariés, cadres et dirigeants de structures de l'économie sociale et solidaire et a pour objectif de faire monter en compétences ces personnes et de faciliter par la suite les mobilités professionnelles, notamment sur des métiers en tension.

L'UDES Pays de la Loire recherche des prestataires de formation pour mettre en œuvre sur la région ce programme. L'appel d'offres se subdivise en 10 lots auxquels les répondants peuvent répondre à un seul ou plusieurs, voire à l'ensemble des lots.

Les OPCO (Uniformation, Afdas et Opco Santé) et la DREETS des Pays de la Loire financeront la totalité du programme et prendront respectivement à charge 50% du budget global.

2.2. Programme de formations autour des compétences transversale communes à l'ESS

Ce programme de formations se décompose en 10 formations faisant référence à 6 champs d'application.

1. Renforcer les compétences numériques transversales :

- Connaître les bases pour utiliser les outils numériques.
- Connaître et appliquer des règles de sécurité et de protection.
- Adapter sa stratégie d'entreprise à l'évolution numérique.

2. Renforcer les stratégies de mutualisation et de partenariat dans l'ESS :

- Professionnaliser sa stratégie partenariale et renforcer son modèle économique.

3. Renforcer le déploiement de projet :

- Professionnaliser sa gestion de projet.

4. Renforcer sa stratégie de communication :

- Développer une stratégie de communication à l'aide des outils numériques.

5. Renforcer son management, sa gestion RH et les conditions de travail :

- Améliorer la qualité de son management.
- Renforcer la qualité, la santé et la sécurité au travail.

6. Renforcer l'impact social et environnemental de son activité :

- Evaluer l'impact social des activités de sa structure.
- Engager une démarche de transition écologique dans son activité.

2.3. Effectifs à former

Sur la base d'un objectif de 578 et 876 stagiaires formés d'ici le 1^{er} septembre 2024, le nombre de sessions de formation est estimé à 72 sessions de formation sur 3 ans de maximum 12 participants, soit 122 jours de formation.

2.4. Déroulement de la formation et niveau de contraintes

Les formations pourront être réalisées entre le 01/11/2021 et le 31/08/2024, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires. La durée de mise à disposition des salariés pourra être d'une demi-journée ou d'une journée complète, en fonction de l'intérêt pédagogique, et afin de tenir compte des contraintes horaires des salariés.

Sous réserve des contraintes sanitaires, les formations se dérouleront en présentiel, avec possibilité de mixer avec de la formation à distance, en particulier pour les formations sur plusieurs journées. Ce choix est à la discrétion du prestataire, et devra concourir à la qualité pédagogique de la formation.

Le lieu de formation est à proposer par le prestataire. Si possible, le prestataire proposera différents lieux de formation, afin de concourir à une répartition territoriale des sessions de formation.

2.5. Détail du programme de formations et niveau de contraintes

Renforcer les compétences numériques transversales

1^{er} lot : Connaître les bases pour utiliser les outils numériques

Public	Salariés et cadres de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS	Groupes de 8 à 12 personnes	
Objectif général	Connaître les bases pour utiliser les outils numériques dans un cadre professionnel		
Objectifs pédagogiques	Comprendre et gérer son environnement numérique	Traiter des informations et des données via le numérique	Communiquer et collaborer avec le numérique
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique. Les participants travaillent directement sur la base de leurs outils numériques de base (logiciels de boîte mail, logiciels bureautiques)		
Contenu	A proposer par le prestataire		
Prérequis	A proposer par le prestataire		
Durée de la session	1 jour		
Nombre de sessions	5		

Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).	
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire	
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)	
Observations	Formations sur les bases de l'utilisation des outils numérique. A relier avec le dispositif CléA numérique.	Compétences transversales numériques identifiées dans le cadre de l'EDEC ESS conclu entre UNIFORMATION, l'UDES et l'Etat.

2^e lot : Connaître et appliquer des règles de sécurité et de protection numérique

Public	Salariés, cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS	Groupes de 8 à 12 personnes
Objectifs généraux	Connaitre les points essentiels de la législation en vigueur en matière de sécurité des données numériques	Savoir appliquer et/ou faire appliquer des mesures pour renforcer la sécurité et la protection des données numériques dans sa structure
Objectifs pédagogiques	Prendre en compte le RGPD, connaître les règles sur les données sensibles	Appliquer les règles de base en matière de sécurité informatique Respecter le droit à la déconnexion
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique. Les participants travaillent directement sur la base de leurs outils numériques.	
Contenu	A proposer par le prestataire	
Prérequis	A proposer par le prestataire	
Durée de la session	1 jour	
Nombre de sessions	5	
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).	
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire	
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)	
Observations	Compétences transversales numériques identifiées dans le cadre de l'EDEC ESS conclu entre UNIFORMATION, l'UDES et l'Etat.	

3^e lot : Adapter sa stratégie d'entreprise à l'évolution numérique

Public	Cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS	Groupes de 8 à 12 personnes
Objectif général	Savoir identifier les impacts du numérique sur ses métiers/son environnement économique, son activité, et adapter par conséquent sa stratégie d'entreprise	

Objectifs pédagogiques	Identifier les enjeux liés au numérique impactant son activité	Savoir définir et mettre en œuvre une stratégie d'entreprise	Savoir évaluer et adapter sa stratégie d'entreprise en fonction des résultats observés
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.		
Contenu	A proposer par le prestataire		
Prérequis	A proposer par le prestataire		
Durée de la session	1 jour		
Nombre de sessions	5		
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).		
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire		
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)		
Observations	Compétences transversales numériques identifiées dans le cadre de l'EDEC ESS conclu entre UNIFORMATION, l'UDES et l'Etat.		

Renforcer les stratégies de mutualisation et de partenariat dans l'ESS

4^e lot : Professionnaliser sa stratégie partenariale et renforcer son modèle économique

Public	Cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS		Groupes de 8 à 12 personnes		
Objectif général	Renforcer la structuration de ses partenariats, en lien avec une stratégie de renforcement de son modèle économique				
Objectifs pédagogiques	Développer une stratégie partenariale, gérer/piloter des projets multi-acteurs	Définir une stratégie de mutualisation des ressources	Renforcer son positionnement ESS sur un marché concurrentiel	Renforcer et diversifier son modèle économique	Professionnaliser ses relations avec ses financeurs
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.				
Contenu	A proposer par le prestataire				
Prérequis	A proposer par le prestataire				
Durée de la session	2 jours				
Nombre de sessions	8				
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).				
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire				
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)				
Observations	Action de formation en lien avec l'action 6 du plan d'action Avenir(s) solidaires.				

Renforcer le déploiement de projet

5^e lot : Professionnalité sa gestion de projet

Public	Salariés en charge de la gestion de projet, cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS		Groupes de 8 à 12 personnes		
Objectif général	Professionnaliser sa gestion de projet et la relation avec les financeurs				
Objectifs pédagogiques	Professionnaliser l'ingénierie de projet	Consolider son projet, le faire changer d'échelle	Effectuer une veille stratégique, se positionner et répondre à un appel à projet	Professionnaliser ses relations avec ses financeurs	Développer une stratégie de commercialisation
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.				
Contenu	A proposer par le prestataire				
Prérequis	A proposer par le prestataire				
Durée de la session	2 jours				
Nombre de sessions	9				
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).				
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire				
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)				
Observations	Action de formation en lien avec l'action 6 du plan d'actions Avenir(s) solidaires.				

Renforcer sa stratégie de communication

6^e lot : Développer une stratégie de communication à l'aide des outils numériques

Public	Cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS		Groupes de 8 à 12 personnes		
Objectif général	Savoir définir une stratégie de communication à l'aide des outils numériques				
Objectifs pédagogiques	Etre capable de comprendre le concept de marque employeur dans l'environnement digital et d'optimiser sa présence sur les réseaux sociaux	Connaitre les principaux outils numériques pour communiquer sur l'activité	Etre capable d'adapter sa communication à chaque outil numérique identifié		

		de sa structure (réseaux sociaux, campagne d'emailing, autres).	
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.		
Contenu	A proposer par le prestataire		
Prérequis	A proposer par le prestataire		
Durée de la session	1 jour		
Nombre de sessions	9		
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).		
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire		
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)		

Renforcer son management, sa gestion RH et les conditions de travail

7^e lot : Améliorer la qualité de son management

Public	Cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS		Groupes de 8 à 12 personnes	
Objectif général	Maîtriser les techniques de management, dans l'objectif de renforcer l'implication de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet stratégique de la structure			
Objectifs pédagogiques	Connaitre les bases du management	Animer une gouvernance inclusive et coopérative	Mettre en œuvre un management implicatif et formatif	Améliorer et rendre plus participatif son processus de recrutement
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique. Les participants travaillent directement sur la base de leurs outils numériques de base (logiciels de boîte mail, logiciels bureautiques)			
Contenu	A proposer par le prestataire			
Prérequis	A proposer par le prestataire			
Durée de la session	2 jours			
Nombre de sessions	8			
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).			
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire			
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)			
Observations	Action de formation en lien avec l'action 2 du plan d'actions Avenir(s) solidaires.			

8^e lot : Renforcer la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail

Public	Cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS		Groupes de 8 à 12 personnes
Objectifs généraux	Renforcer la qualité de vie au travail des salariés	Appliquer la législation en matière de santé et sécurité au travail	
Objectifs pédagogiques	Maitriser mes obligations en tant qu'employeur/dirigeant	Etablir un diagnostic sur la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail	Etablir un plan d'actions pour renforcer la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.		
Contenu	A proposer par le prestataire		
Prérequis	A proposer par le prestataire		
Durée de la session	2 jours		
Nombre de sessions	8		
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).		
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire		
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)		
Observations	Action de formation en lien avec l'action 2 du plan d'actions Avenir(s) solidaires.		

Renforcer l'impact social et environnemental de son activité

9^e lot : Evaluer l'impact social des activités de sa structure

Public	Salariés en charge de l'impact social/déploiement de projet, cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS		Groupes de 8 à 12 personnes
Objectif général	Etre en capacité de mener à bien une démarche d'évaluation de l'impact social de son activité		
Objectifs pédagogiques	Connaitre les bases de l'évaluation d'impact	Maitriser les outils et méthodes pour évaluer son impact social	Avoir les clefs pour déployer dans sa structure une évaluation d'impact social
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.		

Contenu	A proposer par le prestataire (la formation s'appuiera sur les outils existants, et notamment l'outil Valor'ESS d'aide à l'évaluation de l'impact social)
Prérequis	A proposer par le prestataire
Durée de la session	2 jours
Nombre de sessions	8
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)
Observations	Action de formation en lien avec l'action 1 du plan d'actions Avenir(s) solidaires.

10^e lot : Engager une démarche de transition écologique dans son activité

Public	Cadres et dirigeants de structures de l'ESS en Pays de la Loire adhérentes à l'un des 3 OPCO de l'ESS	Groupes de 8 à 12 personnes
Objectif général	Avoir les outils et clefs pour définir une stratégie et un plan d'actions pour engager sa structure dans la transition écologique	
Objectifs pédagogiques	Comprendre le lien entre la transition écologique et son activité économique	Etre en capacité d'établir un état des lieux de son impact écologique Etre en capacité d'établir un plan d'actions pour améliorer son impact écologique et engager sa structure dans une transition
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.	
Contenu	A proposer par le prestataire	
Prérequis	A proposer par le prestataire	
Durée de la session	2 jours	
Nombre de sessions	8	
Date	A proposer par le prestataire (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).	
Lieu	Locaux fournis par le prestataire, Pays de la Loire	
Coûts	A proposer par le prestataire, déjeuner inclus (max. 25 €/pers.)	
Observations	Action de formation en lien avec les actions 1 et 7 du plan d'actions Avenir(s) solidaires.	

3. CADRE ATTENDU POUR LA PRESTATION

3.1. Obligations réglementaires

Le prestataire de formation doit être titulaire d'un n° de déclaration d'activité à jour. L'organisme certifie avoir engagé les démarches en vue d'obtenir la certification Qualiopi au 1^{er} janvier 2022.

Il s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de formation professionnelle :

- Les dispositions actuellement en vigueur dans le Code du Travail ;
- Fournir au client tout document attestant de la réalité et de la qualité de la formation achetée.

3.2. Sur les moyens humains mobilisés

Le prestataire de formation mobilise les moyens nécessaires pour garantir le service attendu :

- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés) ;
- Fonction d'inscription, d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires ;
- Maintien et développement des compétences des formateurs et interlocuteurs mis à disposition.

3.3. Engagements du prestataire durant et à l'issue de la formation

- Se présenter auprès des stagiaires 5 jours ouvrés minimum avant le début de la formation et leur remettre le programme définitif ;
- Assurer un accueil de qualité, la communication des informations, des supports pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Procéder à des tests de positionnement personnalisés au début de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis pédagogiques avec notamment la remise d'attestations de fin de formation ;
- Fournir tous les justificatifs prouvant la réalisation de chaque temps de formation prévu (feuilles d'émargement, attestations de présence, temps de connexion attestés) ;
- Procéder à une évaluation de la prestation auprès des stagiaires, complétée de l'avis rédigé du ou des formateurs et en remettre une copie à l'entreprise (Préconisation : vous utiliserez la trame d'évaluation de la satisfaction conçue par l'entreprise) ;
- Adresser la facture dans le délai convenu avec l'acheteur.

L'UDES et les partenaires d'Avenir(s) Solidaires effectueront un bilan annuel de la prestation des prestataires et se réservent le droit de revenir sur la convention qui sera conclue avec eux en cas de « litige ».

3.4. Forme attendue de la réponse

La réponse attendue du prestataire de formation est un dossier qui doit rassembler les éléments suivants :

1. Reformulation des objectifs généraux et pédagogiques de la demande de formation ;
2. Le détail du projet de formation proposé et ses modalités pédagogiques ;
3. Les conditions d'organisation de la formation avec une prise en compte des contraintes éventuellement décrites et des réponses apportées ;
4. Une fiche de présentation du prestataire de formation avec le/les CV et références du/des formateurs ;
5. Une proposition financière détaillée, précisant le coût/jour ainsi que le coût/stagiaire (HT et TTC).

4. PROCEDURE DE SELECTION

4.1. Critères d'évaluation

La sélection du prestataire se fera selon les critères suivants :

- Qualité pédagogique du projet de formation proposé ;
- Connaissance de l'économie sociale et solidaire, de ses enjeux et de son écosystème ;
- Adaptation aux contraintes exprimées au chapitre 2.3 ;
- Coût de la formation.

L'UDES se réserve le droit de demander à auditionner les prestataires présélectionnés avant de donner une réponse définitive en ce qui concerne le ou les dossiers retenus.

4.2. Conditions de réception de l'offre

Les dossiers de candidature seront à expédier,

- Soit par voie postale en un exemplaire à l'adresse indiquée ci-après : Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), 30 Boulevard de Reuilly, 75012 Paris
- Soit par mail à l'adresse suivante : sverot@udes.fr (06 70 65 36 56) ou cbozonnet@udes.fr (06 75 96 96 54)

La date limite de retour des dossiers est au plus tard le 30 septembre 2021 (cachet de la poste ou date du mail reçu).

4.3. Délai et notification de réponse

Délai d'instruction : 30 jours à compter du 30 septembre 2021

Date avant laquelle la réponse définitive sera notifiée pour chaque dossier retenu à l'étape d'instruction : 31 octobre 2021

4.4. Confidentialité et obligation de communication

Le prestataire de formation s'engage à respecter la confidentialité concernant les informations de toute nature qui lui auraient été communiquées ou dont il aurait pu avoir connaissance, concernant l'UDES, les OPCO de l'ESS (Uniformation, Afdas et Opco Santé) ou encore la DREETS des Pays de la Loire, les intervenants ou les bénéficiaires du programme de formation.

Le prestataire de formation s'engage à apposer les logos des partenaires du projet sur toute publication concernant ce projet.